

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Retirer les boissons sucrées et énergisantes des établissements municipaux : un geste concret pour la santé durable

Montréal, le 3 avril 2018 – L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) appuie la résolution, présentée le 13 mars dernier par le conseiller Claude Larochelle, prévoyant le retrait des boissons sucrées et énergisantes de l'offre des établissements municipaux de la Ville de Laval.

Danger pour la santé

Inoffensives en apparence, leur consommation peut être dangereuse pour la santé. Côté boissons pour sportifs, cocktail de fruits et boissons gazeuses sur les tablettes, elles peuvent être perçues comme étant des produits alimentaires sans risque pouvant être consommés à volonté. Émilie Dansereau-Trahan, spécialiste de contenu à l'ASPQ rappelle que « Les risques pour la santé des jeunes sont réels. Les boissons énergisantes sont composées majoritairement d'eau, de sucre et de substances stimulantes, comme la taurine et le ginseng. Et on y trouve également de la caféine, synthétique ou de source naturelle, comme le guarana. Leur teneur en caféine est associée à des céphalées, des troubles du sommeil et des problèmes de comportement. Ces boissons peuvent être dangereuses dans un contexte d'activité physique par leur effet diurétique et leur toxicité cardiaque. » Santé Canada déconseille leur consommation par les enfants.

Marketing

Les compagnies de boissons énergisantes prétendent ne pas cibler les jeunes. Pourtant, soutient Madame Dansereau-Trahan, « leurs stratégies marketing s'adressent directement à eux et on leur fait miroiter un mode de vie aventureux; on associe ces produits à des sports extrêmes et on leur attribue même des propriétés d'invincibilité».

Un geste en faveur de la santé durable

Les municipalités jouent un rôle stratégique dans la prévention de plusieurs maladies chroniques, car leurs interventions ont des impacts immédiats sur la santé durable de leurs citoyens. Dans un esprit de prévention, l'ASPQ encourage la Ville de Laval à restreindre l'accès aux boissons énergisantes. Des mesures doivent être prises pour limiter l'accessibilité à ces produits et pour réduire leur consommation.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. www.aspq.org.

– 30 –

Source :

Jean Alexandre
Responsable des communications et de la collecte de fonds,
Association pour la santé publique du Québec
Téléphone : 514 528-5811, poste 261
Cellulaire : 514-442-7119 - Courriel : jalexandre@aspq.org